

Sujet : [INTERNET] Défense du Bois de Bramard - refus Projet

De : Patricia PENA ACEA <pena43@outlook.fr>

Date : 28/05/2022 14:22

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

Bonjour M. Le Préfet,

Veuillez trouver ci-joint mon courrier d'opposition au projet de Zone Artisanale au sein du Bois de Bramard sur les communes de St Just Malmont et St Didier en Velay.

Merci de prendre en compte mon opposition et mes motivations.

Vous trouverez également le courrier de ma fille de 10 ans qui s'engage également. Elle a depuis déjà de nombreuses années des idées écologiques et de défense de la nature bien précises !

Mme Patricia PENA ACEA

— Pièces jointes : _____

P. PENA ACEA Défense Bois Bramard.pdf	856 Ko
A. PENA ACEA Défense Bois Bramard.pdf	936 Ko

Mme Patricia PENA ACEA
3 Lot Le Pré du Bourg
43240 ST JUST MALMONT

Préfecture de la Haute Loire
6 Avenue du Général de Gaulle
43000 LE PUY EN VELAY

Le 28/05/2022 à St Just Malmont

Objet : Projet ZA du Bois de Bramard

**A l'attention de M. Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire
Et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur**

Messieurs,

Je soussignée, Patricia PENA ACEA, résidente sur la commune de St Just Malmont, avec une vue directe sur la forêt de Bramard depuis mon domicile, manifeste mon désaccord quant au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, ce projet a obtenu les avis très défavorables du CNPN, du MRAE, du SDAGE, de l'ARS!!! Les nuisances vont être immenses au regard des gains, le bruit et la circulation vont largement s'accroître sur la RD500 pour l'activité de cette zone avec l'augmentation de la circulation des poids lourds et des véhicules légers pour acheminer des travailleurs, sans parler d'un poumon vert qui va disparaître. Pourquoi avoir réhabiliter entièrement le parc du Sambalou à St Just Malmont si la zone humide l'alimentant est amenée à disparaître ... ? Quel coût pour la création de cette zone alors que certaines friches industrielles de la communauté de communes auraient pu accueillir ce projet avec un impact écologique moindre et un coût financier plus réduit ? Quelle vue aurais-je depuis ma terrasse après l'abattage des arbres de Bramard ?

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations.

Mme Patricia PENA ACEA



Mlle Amélie PENA ACEA
3 Lot Le Pré du Bourg
43240 ST JUST MALMONT
Age : 10 ans

Préfecture de la Haute Loire
6 Avenue du Général de Gaulle
43000 LE PUY EN VELAY

Le 28/05/2022 à St Just Malmont

Objet : Projet ZA du Bois de Bramard

**A l'attention de M. Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire
Et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur**

Messieurs,

Je soussignée, Amélie PENA ACEA, résidente sur la commune de St Just Malmont, élève à La Communale en classe de CM2, élue au Conseil Municipal des Jeunes et âgé de 10 ans, manifeste mon désaccord quant au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

J'ai déjà écrit à M. MACRON il y a deux ans pour lui demander des engagements pour la protection des abeilles. Sa réponse n'a pas été celle que j'espérai...Aucun engagement concret pour la sauvegarde des abeilles, la protection de la nature ou la sauvegarde de notre planète en très grande souffrance...RIEN

Aujourd'hui, je vous écris car je suis inquiète pour mon avenir et celui de tous les habitants de notre planète bleue. Cette dernière vire du bleu au rouge, elle se consume, nous sommes en train de l'épuiser...les poumons verts que sont nos forêts sont abattus, les océans sont des décharges de plastiques, les catastrophes climatiques se multiplient.

Aujourd'hui, votre volonté et votre engagement peuvent agir à l'échelle locale. Vous pouvez sauvegarder le bois de Bramard et nous laissez un peu de verdure à proximité de St Just Malmont. Je veux pouvoir continuer de me promener dans le bois de Bramard, continuer de jouer au Sambalou sans que celui-ci soit impacté par la disparition de la zone humide qui l'alimente.

Je vous demande donc de refuser la réalisation de ce projet et que vous pensiez aux générations futures !

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes cordiales salutations.

Amélie PENA ACEA

